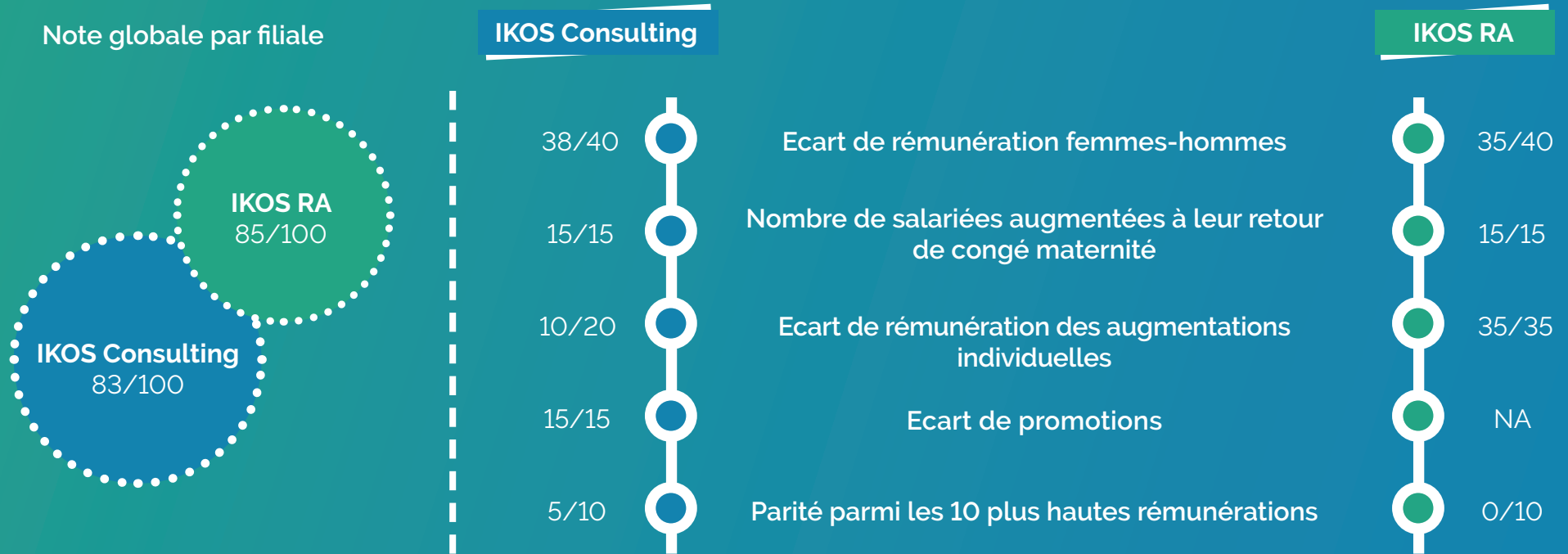


Index d'égalité femmes-hommes



Dans le cadre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, IKOS publie ses **index de l'égalité professionnelle** qui englobent l'analyse de 5 indicateurs :



L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes est une préoccupation essentielle de notre société.

Les métiers de l'ingénierie et du conseil souffrent aujourd'hui d'un manque de représentation féminine et les domaines du ferroviaire et de l'énergie ne font pas exception. Fort de ce constat, IKOS fonde sa politique RH sur les principes d'équité et de diversité afin de mettre en œuvre des actions concrètes visant à améliorer ses résultats en développant son attractivité et sa fidélisation.

IKOS marque son engagement, entre autres, en étant signataire de la « **Charte de l'Ingénierie pour la Mixité** » et partenaire de l'association « **Femmes Ingénieures** » afin de faire évoluer la place des femmes dans l'ingénierie.